



Cannes, le 18 mai 2025,

Communiqué de presse

Vers une édition-distribution cinématographique plus durable : création d'un groupe de travail écoresponsable

La Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films (DIRE, FNEF, SDI), en étroite coopération avec la CST - Commission supérieure technique de l'image et son - et l'ADRC - Agence pour le développement du cinéma en régions -, annonce la création d'un groupe de travail dédié à l'éco-responsabilité du secteur de l'édition-distribution cinématographique.

Alors que les préoccupations environnementales sont un enjeu majeur pour l'ensemble des filières audiovisuelles, ce groupe vise à structurer et accélérer l'adoption de pratiques écoresponsables au sein de ce maillon essentiel de la chaîne cinématographique. Acteurs clés dans le financement du cinéma et l'accès du public à la diversité des œuvres, les éditeurs distributeurs se mobilisent pour faire évoluer leurs méthodes de travail vers plus de sobriété, d'efficacité énergétique et de responsabilité environnementale.

Un engagement commun pour une transformation concrète :

Ce groupe de travail a pour vocation d'accompagner les professionnels dans leur transition écologique, en leur proposant des solutions adaptées à leurs réalités opérationnelles. Trois axes de réflexion ont été définis :

- **Le développement d'une formation dédiée à l'écoresponsabilité dans l'édition-distribution, spécifiquement pensée pour les différents métiers du secteur (acquisition, vente, édition, promotion, exploitation des droits, etc.) ;**

- **Le développement de moyens de mesure** (calculateur carbone sectoriel) et d'actions concrètes, afin de permettre à terme aux entreprises d'évaluer leur impact environnemental de manière homogène et de piloter des actions de réduction pertinentes ;
- **Le dialogue interprofessionnel**, avec le secteur de l'exploitation notamment, pour optimiser de manière écoresponsable la logistique de diffusion des œuvres.

Une dynamique collective au service d'un cinéma plus durable :

Ce groupe de travail se veut un espace collaboratif, d'expérimentation et de construction. En mutualisant expertises, outils et expériences de terrain, il a pour objectif de proposer des solutions concrètes conciliant exigence culturelle, performance économique et responsabilité environnementale.

Le cinéma de demain se construit dès aujourd'hui - collectivement - pour un secteur plus durable et responsable.

Commission supérieure technique de l'image et du son (CST) : Première association française de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel. Née en 1944, elle promeut la qualité du geste du technicien et la qualité de la restitution de l'œuvre pour le spectateur. cst.fr.

Contact : Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication 07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr

Coordination des Éditeurs-Distributeurs de Films : La Coordination des Éditeurs-Distributeurs de films rassemble le DIRE (Distributeurs Indépendants Réunis Européens), la FNEF (Fédération Nationale des Éditeurs de Films) et le SDI (Syndicat des Distributeurs Indépendants), qui unissent leurs efforts pour porter ensemble la voix du secteur dans leurs combats communs.

Contacts : Hélène Herschel, Déléguée générale de la FNEF, helene.herschel@fnef.fr - Hugues Quattrone, Délégué général de DIRE, hugues.quattrone@distributeurs-independants.org - Emmanuelle Döry, Déléguée générale du SDI, emmanuelle.dory@sdicine.fr

ADRC : Agence conventionnée par le CNC qui intervient sur des missions d'intérêt général depuis 1983. Elle agit pour l'aménagement cinématographique du territoire au profit des cinémas des petites et moyennes villes, par le conseil et l'assistance sur les projets de salles et l'accès à une diversité de films, en intermédiation avec les distributeurs et les exploitants. adrc-asso.org

Contact : Marina Vasseur - Responsable Communication - m.vasseur@adrc-asso.org